



Compte-rendu du Groupe pays Sénégal

Rencontre du 20 juin 2016 – Maison des Suds –Pessac

Propos introductifs et contextuels :

Le Réseau Sénégal Aquitaine (RSA) a été créé en 2008, à l'initiative d'associations, suite aux assises de la coopération et la solidarité internationales. Hébergé et accompagné par le RADSI, il fut porté par des associations de solidarité internationale de l'ex-Aquitaine.

Ce RSA a souhaité s'ouvrir à toutes les autres familles d'acteurs de la région ALPC: collectivités territoriales, organismes de formation et de recherche, entreprises etc. afin, d'une part, de refléter plus largement la richesse des projets/dynamiques existantes et, d'autre part, de favoriser les passerelles entre structures aux cultures et approches multiples.

Le RSA, en accord avec le RADSI, a sollicité le réseau multi-acteurs de coopération internationale, Cap Coopération, pour les accompagner dans cette démarche d'ouverture. Ce dernier a accepté d'être le nouvel espace d'accompagnement du RSA.

Le RSA, dans sa nouvelle dimension multi-acteurs, doit maintenant être réfléchi et construit avec toutes les collectivités territoriales, associations, entreprises et organismes de formation et de recherche du territoire qui coopèrent avec le Sénégal et qui pensent utile d'avoir un espace commun de travail et d'échanges.

Cette première rencontre du Groupe pays Sénégal eu pour objet de présenter la dynamique précédemment explicitée, identifier les attentes des acteurs et en dégager des propositions de fonctionnement (gouvernance, activités et modalités de mises en œuvre...) pour ce groupe pays.

Cette rencontre marque le passage d'un Réseau Sénégal Aquitaine porté par le RADSI vers un Groupe pays Sénégal multi-acteurs, ancré sur l'ALPC et dorénavant porté par Cap Coopération. Un « nouveau souffle » pour une dynamique que nous espérons riche et pérenne !

Personnes/organismes présents et classement par domaines d'interventions :

Voir les documents joints « Emargement GP Sénégal du 20.06.16 » ainsi que le document « Domaines d'interventions GP Sénégal du 20.06.16 ».

Le RSA, chemin parcouru de sa création à cette phase de transition (*Intervention de Pierre Tiberi, Président de Sukhalî*)

« Les Assises de la Coopération Décentralisée organisée par la Région Aquitaine en octobre 2007 ont été le déclencheur dans la création du Réseau Sénégal Aquitaine. Une équipe de départ s'est constituée comprenant trois associations, cette équipe s'est étoffée au cours des années pour devenir le collectif qui a géré le réseau.

La création du Réseau s'est effectuée au sein du RADSI, et répondait aux besoins suivants :

- Se connaître entre associations intervenant dans un même pays parfois avec des projets de même type dans un même secteur afin de ne pas rester isolés dans ses actions,
- Partager les expériences respectives entre associations, regrouper des services communs, constituer un outil d'informations intéressant les différents acteurs.

Les étapes marquantes qui ont jalonné l'histoire du réseau :

- Le projet de coopération entre la région de Diourbel et la région Aquitaine qui n'a pas eu de suite.
- Les Palabres Sénégalaises, avec 5 éditions de 2012 à 2015, événements majeurs qui ont pleinement justifié le réseau, car elles ont créé des temps de rencontres et d'échanges entre OSIM et OSI à l'occasion de débats avec un large éventail d'intervenants.
-

Si on fait le bilan de ce parcours du Réseau, il est très vite apparu des difficultés pour le faire vivre, il n'a pas su être suffisamment incitatif et propre à motiver l'engagement des associations.

Une remise en question du RSA a été occasionnée par le rapprochement entre le RADSI et Cap Coopération pour l'ouvrir à des dynamiques complémentaires dans le cadre d'un groupe pays et lui donner un autre visage ».

Pourquoi Cap Coopération est sollicité pour accompagner ce « nouveau souffle » et reprendre la dynamique ? (*Intervention de Tiphaine Ardouin, Coordinatrice du RADSI*)

« En 2014 et 2015 le RADSI s'est inscrit dans une double démarche. Une démarche d'articulation de ses actions avec celles de Cap coopération et une démarche de recentrage de ses activités autour de l'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Ces processus ont conduit le RADSI à souhaité confier l'accompagnement du Réseau Sénégal Aquitaine à Cap coopération, ce qui lui permet de passer d'un réseau associatif à un groupe pays multi-acteurs ».

Les changements induits par le passage d'un RSA porté par le RADSI à un Groupe pays Sénégal porté par Cap Coopération (*Intervention de Gaël Clabecq, Cap Coopération*)

Cap Coopération est un réseau régional multi-acteurs, par conséquent les groupes pays portés par Cap Coopération ont un ancrage régionale (ALPC) et sont ouverts à l'ensemble des acteurs engagés en coopération et solidarité internationales quelle que soit leur appartenance statutaire (associations, collectivités, organismes de formation/recherche, acteurs économiques etc.). De plus, Cap Coopération est à l'interface de ces différents acteurs et doit pour cela être à équidistance des

jeux d'intérêts divers qui affectent les questions de développement. Ainsi, Cap Coopération n'a pas vocation à représenter les membres du groupe pays ni à défendre une position ou interpellé qui que ce soit. Les groupes pays portés par Cap Coopération sont des espaces où chacun est libre de s'y inscrire, l'adhésion à Cap Coopération n'est pas obligatoire mais elle est fortement encouragée compte tenu du service proposé. A partir de ces éléments de cadrage, il appartient aux membres de ce groupe pays d'en définir collectivement ses objectifs et modalités de fonctionnement, afin que cet espace de rencontres et d'échanges réponde aux attentes de ces membres.

Un Groupe pays Sénégal multi-acteurs, travail collectif pour en définir ses objectifs et son fonctionnement

Attentes :

Voir le document en pièces-jointe "mindmap attentes GP Sénégal" qui constitue le fruit du travail ayant permis, par les participants, de dégager les attentes envers ce groupe pays.

Apports :

Par ailleurs, en sus des attentes présentées ci-avant, les participants ont fait part de ce que leur organisme pourrait apporter à cette dynamique de groupe pays. Voici les principaux apports évoqués :

- Accueil de volontaires sénégalais et envoi de volontaires et services civiques français au Sénégal
- témoignages et échanges autour des projets réalisés ou en cours
- Accueil de temps de rencontre dans les collectivités membres de ce groupe pays/appui logistique
- Mobilisation d'étudiant-e-s pour des projets tutorés en France ou en stage au Sénégal
- Apports de connaissances et d'éléments contextuels sur le Sénégal, échange et apports de compétences par domaines thématiques, partage de ses erreurs et réussites
- Appui à la mise en relation avec ses partenaires sénégalais/partage du carnet d'adresses
- Mise en relation avec des chercheurs ou enseignants au Sénégal et en France, partage de ses domaines d'expertises

Fonctionnement :

Le fonctionnement de ce groupe pays fût réfléchi en atelier par le prisme de 3 axes (Portage et gouvernance / Activités prioritaires / Modalités de mise en œuvre). Vous trouverez ci-après et en substance une synthèse des propos tenus dans chacun des groupes et restitués en plénière.

Portage et gouvernance	Activités prioritaires	Modalités de mise en œuvre
- Avoir une gouvernance multi-acteurs avec un comité de pilotage composé d'organismes	- Envisager des échanges par groupes thématiques - Proposer un « évènement déclencheur » pour une nouvelle dynamique	- Avoir un espace web dédié au groupe pays Sénégal - Avoir des temps de rencontre

<p>aux statuts juridiques divers, issus des anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, et tout en veillant à une équité de genre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination de ce groupe pays par Cap Coopération 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer et animer une cartographie régulière (tous les 3-4mois) et - Avoir des fiches par acteur - Avoir des temps de rencontre par entrée thématique - Reprendre les fiches thématiques existantes et en produire d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un évènement annuel - Envisager des visio-conférences notamment avec le Sénégal
---	--	---

L'ensemble des attentes et modalités de fonctionnements souhaités pour ce groupe pays feront l'objet d'un Document cadre qui sera proposé pour validation lors de la prochaine rencontre du Groupe pays Sénégal. Ce document cadre est envoyé en annexe de ce présent compte-rendu. Chacun est invité s'il le souhaite à le commenter par retour de mail.

Ce document cadre aura pour objet de présenter les objectifs ainsi que le mode de fonctionnement du Groupe Pays Sénégal. Ce document permettra à chaque membre ou structure intéressée d'intégrer cette dynamique, d'apprécier la raison d'être de ce groupe pays. Il permet également de définir un cadre commun de référence.

Cette rencontre s'est clôt par un temps d'échange libre entre acteurs.

Gaël Clabecq
Chargé de mission à Cap Coopération